



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Mon panneau photovoltaïque ne produit plus assez d'électricité.



Il n'est pas réutilisable.

Je regarde l'info-tri pour savoir comment trier.

Il est réutilisable.

Je le donne ou le revends.



Je le confie au livreur lors de l'achat d'un panneau neuf.



Je le dépose en point d'apport.



Je fais une demande d'enlèvement en ligne sur soren.eco (si j'ai plus de 40 panneaux à recycler).



Que devient mon panneau photovoltaïque ?

Les matières qui le composent sont séparées et triées, avant d'être réutilisées (verre, aluminium, plastiques, métaux et semi-conducteurs).



Nouveau
L'INFO-TRI
vous simplifie la vie

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur soren.eco